

**Lettre d'opinion**  
**8 juillet 2013**

**Bilan de l'audience parlementaire sur la fluoration de l'eau potable**

Avec le débat médiatique qui s'est développé suite aux articles que la journaliste Jessica Nadeau a publiés dans le Devoir, il me semble opportun de rappeler le bilan de la dernière audience parlementaire sur la fluoration de l'eau potable qui a eu lieu les 22 et 23 avril dernier.

Il y a deux mois, la Commission parlementaire de la santé et des services sociaux déposait son rapport de 10 heures d'audience sur le dossier de la fluoration de l'eau potable ayant fait suite à une pétition signée par près de 4000 citoyens soucieux de leur bonne santé.

Ce rapport-bilan démontre sans aucun doute possible la partialité de l'audience: les dés étaient pipés d'avance car la Commission avait choisi délibérément d'inviter 6 organismes promoteurs de la fluoration et 4 groupes de citoyens exigeant l'abolition du programme de fluoration. De plus, ce sont les représentants de l'Institut national de santé publique qui ont lancé le bal en introduction, et ce fut au tour des représentants du Ministère de la santé de clore l'audience. C'était astucieux comme choix d'horaire de l'ordre du jour de la part de la Commission!

Au cours de cette audience, les députés-commissaires ont écouté les deux points de vue, mais ils ont été subjugués par les déclarations des promoteurs de la fluoration en croyant dur comme fer à plusieurs de leurs allégations fortement discutables. Ceux-ci ont décliné systématiquement leur «mantra dogmatique» habituel (mesure efficace, sécuritaire, économique et équitable) basé sur des études obsolètes. Celles-ci sont contredites par les récentes études qu'ils réfutent systématiquement. Les invocations des promoteurs de la fluoration seront relayées évidemment par leurs fidèles acolytes des DSP régionales qui sont plus près des décideurs municipaux. De leur propre aveu, ceux-ci n'ont aucune compétence pour décider des bienfaits pour les citoyens de leur imposer un produit issu de déchets industriels, dont l'innocuité n'a pas été testée et qui peut causer plusieurs maladies.

Les questions essentielles des droits de la personne, du libre choix, de l'éthique, des coûts, du principe de précaution ont été à peine soulevées dans les interventions des députés. C'est à se demander si ceux-ci ont vraiment pris connaissance de la trentaine de mémoires très bien documentés déposés par les promoteurs d'une eau saine sans fluor.

D'autre part, il faut déplorer l'attitude de dénigrement constant de ces promoteurs de la fluoration concernant les études récentes découvertes par les opposants aussi compétents qu'eux et qui donnent un éclairage différent à leurs croyances.

Le statu quo ayant été décrété par les conclusions du rapport, la bataille se poursuivra au niveau des villes qui ne sont pas encore fluorées, Il faut s'attendre à une offensive de communication de la part des DSP régionales pour tenter de convaincre les édiles municipaux des bienfaits de cette présumée mesure de santé publique et tenter d'obtenir l'acceptabilité sociale de cette intoxication publique que quelques fonctionnaires du MSSS et de l'INSP veulent rentrer dans la gorge des citoyens.

Il reste 7 villes québécoises qui fluorent leur eau potable. Un petit 2%. Et cela continue de baisser... comme partout à travers le monde.

Le projet rétrograde du MSSS est de subventionner 180 villes de 5000 habitants et plus aux coûts globaux astronomiques de 200 millions. Ces villes auraient en plus à dépenser 100 millions pour les frais afférents non-subventionnés. Nous dénonçons le projet du sous-ministre Horacio Arruda du MSSS qui veut renverser la vapeur, suite à l'échec total de promotion de cette mesure controversée depuis 2002, et cela avec des fonds publics...

Il faut espérer que le Ministre Réjean Hébert révise sa position pro-fluoration et fasse amende honorable pour suivre les recommandations du programme du PQ qui souhaite l'abolition pure et simple du programme national de fluoration.

**Philippe Giroul**, Coalition Trifluvienne pour une Eau Très Saine

10661, Notre Dame-Ouest  
Trois-Rivières, Qc. G9B 6V8  
819 377 3810